

TABLEAUX DE CHASSE

Cerf – Chevreuil – Sanglier

Saison 2007 - 2008

Pour la première fois en 30 ans, le tableau de chasse du chevreuil marque une régression à l'échelle nationale. Après 5 ans de stabilité relative, les prélèvements de sangliers sont en très forte hausse cette année. Quant au cerf, il poursuit sa légère progression.



P. Matzke

Pour le cerf, la progression se poursuit puisque le tableau de chasse augmente dans 51 des 82 départements où l'espèce est présente. Cependant, cette augmentation est moins marquée que les saisons précédentes. Elle est en effet de 1,9 % cette année, alors que la progression moyenne est de 4,5 % sur les trois dernières saisons de chasse.



J.-L. Hamann

Pour le sanglier, le tableau de chasse national a connu cette saison une très forte hausse avec une augmentation de 12 %. L'évolution moyenne des prélèvements est de + 5,2 % pour les trois dernières années et de + 5,4 % sur les dix dernières saisons de chasse. En treize ans, le tableau de chasse a plus que doublé.



B. Hamann

Pour le chevreuil, on constate une baisse des réalisations de 1,6 % par rapport à la saison précédente. Mais, bien que 43 départements voient leur tableau de chasse diminuer, cette diminution ne dépasse les 10 % que dans 5 départements seulement.

Tableaux de chasse nationaux 2007 - 2008
hors parcs et enclos

	Attributions	Réalisations
Cerf	60 865	45 137
Chevreuil	560 332	501 345
Sanglier	-/-	522 174

Source : Réseau « Ongulés sauvages » ONCFS/FNC/FDC

Rappelons que ces chiffres sont issus des données transmises par les interlocuteurs techniques des FDC et de l'ONCFS qui, dans certains départements, doivent parfois réaliser des extrapolations – voire des approximations – à partir de leur connaissance du terrain et des différents éléments administratifs et techniques de leur territoire.



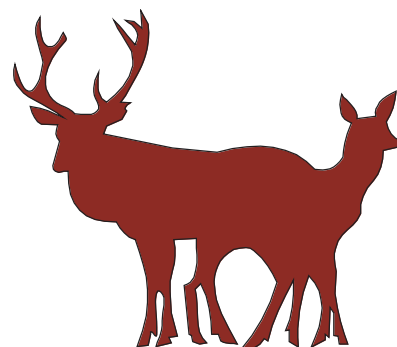
Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à :

Christine SAINT-ANDRIEUX, Aurélie BARBOIRON
Réseau « Ongulés Sauvages » ONCFS/FNC/FDC
Office national de la chasse et de la faune sauvage
67150 GERSTHEIM
Tél. 03.88.98.49.49 — Fax 03.88.98.43.73
Mail : rezoos@oncfs.gouv.fr

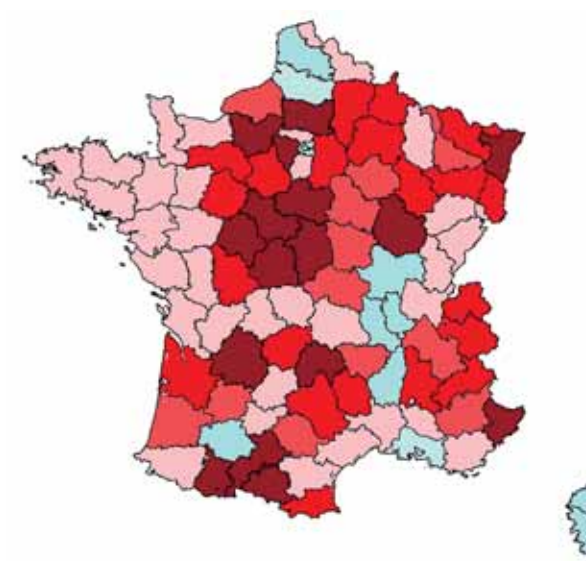
Saison 2007 - 2008

Le Cerf

Cervus elaphus



Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos

- Espèce absente ou non prélevée
- 1 - 250
- 251 - 500
- 501 - 1000
- 1001 - 3000

Total attributions : 60 865
Total réalisations : 45 137
Taux de réalisation : 74,2 %
Tableau départemental moyen : 544
Tableau départemental médian : 442
(Moyenne et médiane sont calculées pour les départements avec réalisations Cerf)

En forte hausse (plus de 40 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Calvados (+ 41 %), l'Essonne (+ 44 %), la Charente (+ 69 %) et la Creuse (+ 74 %).

En forte baisse (plus de 40 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Loire-Atlantique (- 47 %).

Remarque : Pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2007/2008 étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

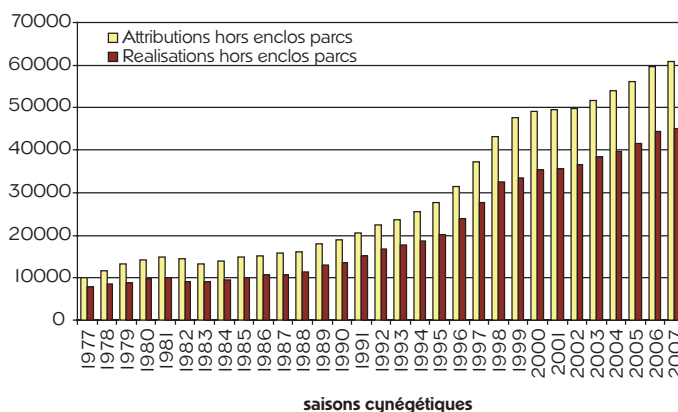
Progression sur un an
+ 1,9 %
Progression sur 20 ans
x 4,2

Evolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 500 cerfs dans six départements : l'Indre-et-Loire (1 957), l'Eure (1 747), l'Indre (1 613), le Loir-et-Cher (1 605), le Cantal (1 566) et le Loiret (1 560).

Le prélèvement national aux 100 ha boisés est de 0,32 cerf lorsque le calcul est fait sur les départements où l'espèce est chassée, et de 0,30 cerf lorsque le prélèvement est évalué sur l'ensemble des départements français.

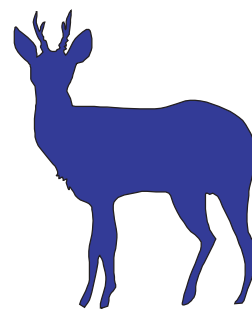
Dans 7 départements : la Haute-Garonne (1,07), la Vienne (1,18), l'Eure-et-Loir (1,17), l'Indre-et-Loire (1,22), l'Eure (1,38), les Yvelines (1,55) et l'Indre (1,79), les prélèvements dépassent 1 cerf aux 100 ha boisés.



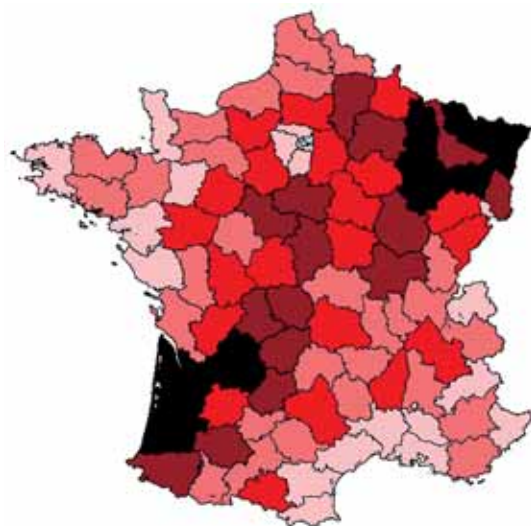
Saison 2007 - 2008

Le Chevreuil

Capreolus capreolus



Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos

- Espèce absente ou non prélevée
- 1 - 2500
- 2501 - 5000
- 5001 - 7500
- 7501 - 10000
- 10010 - 17500

Total attributions : 560 332
Total réalisations : 501 345
Taux de réalisation : 89,5 %
Tableau départemental moyen : 5 509
Tableau départemental médian : 4 962

En forte hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Nord (+ 11 %), les Pyrénées-Orientales (+ 13 %), le Vaucluse (+ 17 %) et la Manche (+ 27 %).

En forte baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Finistère (- 30 %), le Doubs (- 29 %), le Cantal (- 21 %), l'Yonne (- 18 %) et l'Oise (- 12 %).

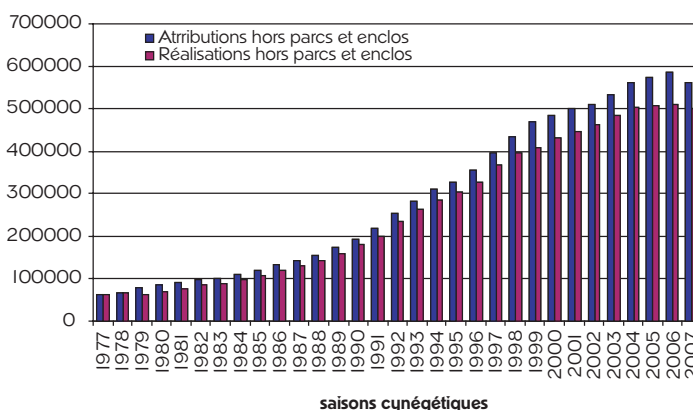
Remarque : Pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2007/2008 étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

Progression sur un an : - 1,6 %
Progression sur 20 ans : x 3,8

Evolution annuelle du tableau de chasse national

Huit départements ont plus de 10000 chevreuils à leur tableau de chasse : le Bas-Rhin (17500), les Landes (16136), la Dordogne (15646), la Moselle (12539), la Gironde (12392), la Meuse (11972), la Haute-Marne (11473) et les Vosges (10131).

Le prélèvement national est de 0,93 chevreuil aux 100 ha totaux et de 3,33 chevreuils aux 100 ha boisés. Les départements où les densités de prélèvements aux 100 ha totaux sont les plus élevées sont les mêmes que la saison précédente : le Bas-Rhin (3,64), le Haut-Rhin (2,25) et la Moselle (2,00). Le département des Bouches-du-Rhône reste celui où le prélèvement aux 100 ha totaux est le plus bas (0,02).

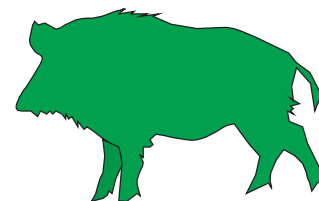


Source : Réseau « Ongulés Sauvages » ONCFS/FNC/FDC

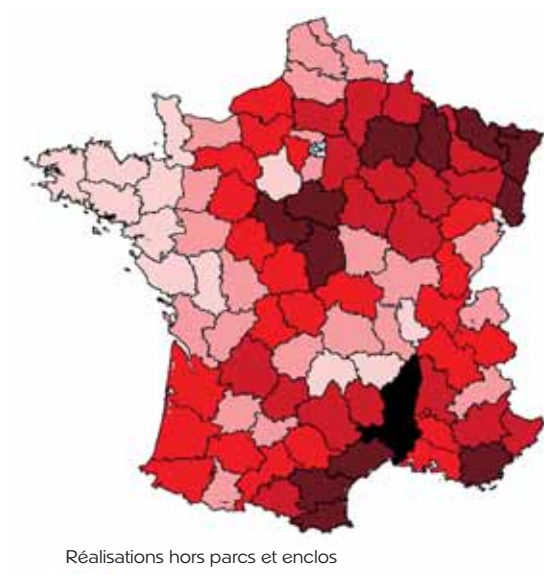
Saison 2007 - 2008

Le Sanglier

Sus scrofa



Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Total réalisations : 522 174

Tableau départemental moyen : 5 615

Tableau départemental médian : 3 571

En forte hausse, on constate une augmentation des tableaux de chasse de plus de 20 % dans 25 départements, dont 2 pour lesquels les réalisations sont supérieures à 50 % : le Tarn-et-Garonne (+ 59 %) et le Nord (+ 65 %).

En baisse, on constate une baisse des tableaux de chasse de plus de 20 % dans cinq départements : le Cantal (- 33 %), l'Indre (- 26 %), la Corrèze (- 25 %), le Maine-et-Loire (- 23 %) et le Finistère (- 20 %).

Progression sur un an :
+ 12,0 %

Progression sur 20 ans :
x 5,7

Evolution annuelle du tableau de chasse national

Les prélèvements de quinze départements sont supérieurs à 10 000 sangliers : le Gard (20 994), l'Ardèche (19 313), la Haute-Corse (17 900), l'Hérault (17 044), le Bas-Rhin (17 000), la Moselle (15 844), la Meuse (15 840), le Loir-et-Cher (14 258), le Var (14 107), l'Aude (13 744), le Cher (12 067), le Loiret (11 102), le Haut-Rhin (11 000) et les Pyrénées-Orientales (10 140).

Le prélèvement national aux 100 ha totaux est de 0,95 sanglier et de 3,45 sangliers aux 100 ha de forêt.

Comme l'année dernière, les plus fortes densités de prélèvements aux 100 ha totaux s'observent dans les départements de la Haute-Corse (3,78), du Gard (3,57), du Bas-Rhin (3,54) et de l'Ardèche (3,47).

De même, les plus faibles densités de prélèvements aux 100 ha totaux apparaissent dans le Finistère (0,05), la Vendée (0,09) et les Deux-Sèvres (0,12).

